



Communication de la Maire de Paris sur les réformes de l'administration parisienne

19/05/2014

Par Mme Anne HIDALGO - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues, l'administration parisienne n'est étrangère à aucun des progrès survenus dans notre ville depuis 2001.

Chacun des 50.000 agents qui la font vivre a pris sa part des conquêtes urbaines, économiques, sociales, environnementales et culturelles dont bénéficie aujourd'hui la société parisienne.

Si les services publics de notre collectivité sont aujourd'hui reconnus pour leur efficacité et appréciés pour leur proximité, c'est donc avant tout grâce aux femmes et aux hommes de tous les statuts et de tous les métiers qui s'engagent quotidiennement pour satisfaire les demandes de nos concitoyens.

Ils méritent pleinement la confiance que leur prodiguent les Parisiens et que je suis heureuse de leur exprimer solennellement aujourd'hui au nom de notre assemblée. Tout l'enjeu au cours des prochaines années est d'entretenir et de renforcer les liens privilégiés qui unissent la société et l'administration parisiennes. Ces liens sont avant tout humains. Ce sont les agents qui les nouent et les tissent chaque jour dans la pratique de leur métier et dans le cadre de leur mission.

Il est donc essentiel d'améliorer en permanence les conditions dans lesquelles ils travaillent au service de leurs concitoyens. C'est ce que j'ai eu l'occasion de dire aux partenaires sociaux dans les jours qui ont suivi mon élection et lors du Comité Technique Paritaire que j'ai présidé vendredi dernier. C'est le sens de la réforme dont nous examinons ce matin les grandes orientations et qui doit donner davantage de champ à l'énergie et à la compétence de chacun.

Il s'agit de permettre à l'excellence de nos agents de répondre le plus simplement et le plus sagement possible à l'exigence de nos concitoyens. C'est dans cet esprit que j'ai demandé à mon adjoint Emmanuel Grégoire et au secrétaire général Philippe Chotard de conduire une réforme de progrès pour une administration toujours plus proche des Parisiens, toujours plus responsable dans l'utilisation des ressources qui lui sont allouées et toujours plus soucieuse des agents.

Depuis 2001 la société parisienne a retrouvé son dynamisme et sa diversité. Les jeunes et les familles y sont de plus en plus nombreux et de plus en plus connectés. La transition environnementale, la révolution numérique et le renouveau démocratique remodelent en profondeur les habitudes, les besoins et les envies de nos concitoyens.

Ces changements déterminent une évolution permanente des usages aussi bien sur l'espace public que dans les équipements et les services municipaux. Pour conserver ses atouts en termes de proximité et de réactivité, l'administration doit se mettre en situation de saisir et d'analyser ces mutations avant de s'y adapter avec le plus de souplesse possible.

C'est dans cet esprit que je souhaite simplifier les démarches des Parisiens, faciliter et moderniser leur accès à l'information et aux services disponibles. L'innovation et le développement numérique qui font la force de Paris doivent trouver toute leur place au sein de son administration. En dématérialisant les procédures les plus rébarbatives nous éviterons ainsi aux Parisiens des déplacements fastidieux tout en dégagant des nouvelles marges d'initiative pour nos agents. Dans le même temps, les nouvelles technologies ouvriront de nouvelles perspectives à celles et ceux de nos concitoyens qui souhaitent s'investir davantage dans la vie de la cité.

Elles nous permettront enfin d'envisager une adaptation des cycles horaires respectueuse à la fois des souhaits des usagers et des droits des agents. La concertation que nous lancerons dans les prochaines

semaines pour préparer ces évolutions doit constituer un grand moment de débat et de cohésion démocratique pour la société parisienne.

Je suis en effet persuadée que la paralysie provient non pas de la confrontation des idées et des points de vue mais de l'absence de tout dialogue entre les composantes d'une société. La création dans les prochains mois d'une grande direction de la démocratie et de la citoyenneté offrira un cadre ouvert et rénové au dialogue entre les Parisiens et leur administration.

Elle s'inscrit dans un vaste mouvement de réorganisation au terme duquel un certain nombre de fonctions complémentaires dont l'éclatement était coûteux et préjudiciable se verront regroupées au sein de structures opérationnelles plus efficaces et plus transversales.

La création d'une direction des achats et des finances répond à ce souci d'optimisation en permettant à une entité unique et bien identifiée de couvrir l'ensemble du spectre de la commande publique. De la même manière, le rapprochement opéré entre la délégation générale à l'événementiel et au protocole et la Direction de la communication participe d'une recherche de sobriété au terme de laquelle les doublons, les échelons inutiles et les structures dispensables seront systématiquement supprimés.

En privilégiant la transversalité, en réduisant le nombre de niveaux hiérarchiques et en développant dans les services comme dans les sociétés d'économie mixte une approche plus collective et collaborative des dossiers, nous économisons des ressources et nous libérons des énergies également précieuses dans la réalisation du programme de mandature.

La réduction conséquente du format de l'exécutif comme de l'ensemble des cabinets d'élus renforce la dynamique d'efforts qui doit nous conduire à travailler mieux pour dépenser moins. Il en va de même pour la diminution de l'enveloppe attribuée aux groupes et aux maires d'arrondissement. C'est une administration à la fois plus sobre et plus simple, plus collective et plus combattive qui pourra relever les défis d'aujourd'hui et de demain en prémunissant les Parisiens contre toute hausse d'impôts.

Ces défis, nous les remporterons en mobilisant les 50.000 agents qui constituent notre principale richesse. Nous devons aujourd'hui miser sur l'implication de ces femmes et de ces hommes qui connaissent leur métier et qui aiment notre ville.

C'est la raison pour laquelle je veillerai scrupuleusement à ce que nos agents soient traités d'une façon exemplaire. Je souhaite en particulier que leurs conditions de travail fassent l'objet d'une attention très précise.

Je me montrerai intraitable pour lutter contre toutes les atteintes dont ils pourront être l'objet, qu'il s'agisse de discrimination, de harcèlement ou encore de mise en danger. Il est également très important à mes yeux de donner à chacun la reconnaissance et les marges d'initiative qu'il mérite et dont il a besoin ne serait-ce que pour accomplir correctement les missions qui lui sont confiées.

L'administration que j'appelle de mes vœux ne doit pas montrer un moins bon visage à ses agents qu'à ses usagers. Elle doit faire le choix de la confiance si elle veut se donner la chance du mouvement. Elle doit respecter mais également responsabiliser chacun en donnant systématiquement à l'humain le primat sur la technique.

Mes chers collègues, dès le début de la mandature j'ai souhaité lancer une grande réforme de progrès pour la société et l'administration parisienne. Je suis persuadée que les Parisiens comme l'ensemble des 50.000 fonctionnaires qui les servent bénéficieront des avancées que je propose de mettre en œuvre.

C'est la raison pour laquelle je vous proposerai, au terme d'un débat que je souhaite enrichissant et constructif, de donner à notre service public de nouvelles perspectives de justice sociale et d'efficacité opérationnelle.